



Services du matériel et des acquisitions
Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

F5211-190332

Le 29 octobre 2019

**Sujet/ Objet : DEMANDE DE PROPOSITION F5211-190332 – Déménagement de bureaux,
installation du mobilier et soutien à l'aménagement des locaux**

ADDENDA N° 1 / ADDENDUM #1

Pour faire suite aux documents de demande de propositions ci-dessus transmis à votre entreprise, l'addenda n°1 est par les présentes publié.

BIDDER QUESTIONS AND ANSWERS / QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET REPONSES:

Q1 *Le CO2 comporte l'exigence suivante : « Il convient de joindre une déclaration de conformité ou un certificat de décharge de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario (WSIB) à la soumission technique. » Le MPO accepterait-il un certificat de décharge délivré par la Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique?*

R1 *Oui, puisqu'il s'agit d'un document équivalent au certificat de la WSIB de l'Ontario.*